



Info 2015

L'ENJEU DÉMOCRATIQUE

Aujourd'hui devant le Comité d'Etablissement du Siège, une première page vient donc de se tourner avec la fin de la consultation concernant la phase 1 du projet « info 2015 ». Un déménagement transitoire pour nos confrères de l'économie et de la culture. Mais pour autant ce projet reste bien évidemment funeste pour nous.

Prendre le temps du recul nous disait il y'a encore quelques jours le directeur de l'information. Puis il annonçait dans la foulée, la fusion des services politiques des deux rédactions nationales. Un enjeu stratégique à la fois pour la présidentielle mais aussi et surtout pour la chaîne info en projet.

Fusionner sans préalable éditorial, juste une vision managériale et comptable. Oublié le pluralisme, bafoué les principes éthiques et journalistiques comme définis dans la charte. Fusionner, c'est brimer la liberté d'expression d'opinion de l'information du commentaire et de la critique.

Aucun d'entre nous ne peut être contraint à accomplir un acte ou exprimer une opinion contraire à sa conviction ou sa conscience professionnelle, ni aux principes et règles de la charte d'éthique des journalistes.

Et pourtant le projet de la Direction n'est que cela. Fusionner les services, c'est fusionner les points de vues, la fusion c'est tout simplement la confusion. En accélérant le processus avec la fusion des services politiques l'idée est toute simple. Etre en ordre de bataille pour les échéances qui se profilent. Mais uniquement selon le calendrier de la Direction. Oui le traitement de la politique n'est pas une matière comme une autre. Elle se doit de présenter honnêtement les enjeux citoyens en période électorale ou pas. Pluralisme, égalité de traitement respect des équilibres. Déjà nous ne sommes pas assez exemplaires, ce que propose La Direction pour demain et trop vite, c'est une fois de plus un coup de canif dans le contrat démocratique qui lie les téléspectateurs et notre vision de l'information de Service Public. La mise sous tutelle par l'organigramme est bien une mise sous tutelle éditoriale. Pas d'une chaîne contre une autre non, mais bien d'un pouvoir contre sa base. Notre combat contre la fusion n'est pas terminé, il va changer de visage.

Paris, le 02 février 2016

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : [Twitter @SNJ_FTV](#) et [Facebook : Snj.ftv](#)